

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 365/2022

A la société KINSHASA WIRELESS Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n° 004/NUM/2022, conclu avec le Ministère du Numérique, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre millions trois cent septante mille deux cent quatre-vingt-quatre, quarante-huit centimes (USD 4 370 284,48) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trente mille cinq cent nonante-un, nonante-neuf centimes (USD 30 591,99).

Fait à Kinshasa, le 02/12/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA

Directeur Général a.i